



Faire pour nous et sans nous, c'est quelque part faire contre nous (Nelson Mandela)
Notre Rabaterie : La Pétition : <https://rabaterie.tou-te-s.org>

Saint-Pierre-des-Corps le 15/12/2021

M. Emmanuel Macron, Président de la République,
Mme. Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
M. Olivier Klein, Président de l'ANRU,
M. François Bonneau Président de La Région Centre Val de Loire,
M. Régis Augis Président de la Métropole Tours Val de Loire,
M. Emmanuel François, Maire de Saint-Pierre-des-Corps,
M. Jean Gérard Paumier Président de Val Touraine Habitat,
M. Pierre Arnould Président du conseil d'administration de la société Touraine Logement

Objet : Signature de l'Avenant N°2 du NPNRU de la Métropole Tourangelle - Quartier de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps.

Le Mercredi 24 Novembre 2021, une réunion publique s'est tenue à Saint-Pierre-des-Corps visant à présenter le projet de Renouvellement Urbain¹

Cette présentation a été pour les habitants l'occasion de découvrir un projet qui ne correspondait pas à celui présenté en réunion publique en 2017 par l'ancienne municipalité.

Une totale incompréhension se sont installés entre les habitants et les porteurs du projet et les habitants rendant totalement inopérant l'idée même d'un projet de renouvellement Urbain au sens donné sur le site de l'ANRU² dont nous nous rappelons ici les objectifs :

- Augmenter la diversité de l'habitat
- Adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines visées
- Favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique
- Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants
- Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers
- Réaliser des aménagements urbains et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sureté et anticipant les évolutions et mutations futures et
- une ambition forte sur l'association des habitants à la conception et à la mise en œuvre des projets notamment via les conseils citoyens et les maisons de projet.

Parmi les sujets mis en avant par les habitants et sans être exhaustif nous citons :

- la présence médicale
- la présence de commerces de proximité
- la relation du quartier à la Loire, et aux autres quartiers de la Métropole,
- la mixité sociale et la construction sur place de nouveaux logements
- l'avenir de la dalle du grand mail
- les mobilités
- le centre social,
- les équipements manquants,
-

Plus généralement l'absence de concertation préalable avec les habitants invités à découvrir un nouveau projet à l'ambition mal formulée et surtout aux contours imprécis pose totalement la question de sa légitimité quand bien même nous pouvons comprendre que l'échéance du NPRU 2 est 2030 et qu'il convient de commencer un jour. Le plus proche possible étant un objectif compréhensible en terme de concrétisation dans les délais et de programmation de crédits.

1 Disponible en rubrique ressources sur notre site : <https://rabaterie.tou-te-s.org>

2 Disponible sur : <https://www.anru.fr/le-nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-npru>

A toutes les questions posées, il a été systématiquement répondu qu'à ce stade il s'agit d'établir un plan de financement et que la concertation pour affiner les actions commencera après la signature de l'avenant N° 2.

Le signer dans la précipitation dans ces conditions est tout à fait injustifié.

Convaincus de l'importance du devenir de ce quartier pour les habitants, pour la ville de Saint-Pierre-des-Corps et de la Métropole et de l'apport nécessaire de la population à ce projet, des habitants ont décidé de se mobiliser et ont mis en ligne une pétition visant à rétablir la co-construction avec les habitants comme préalable.

Nous aurions pu nous satisfaire d'une lecture critique du projet proposé au regard des objectifs du NPNRU et des « faiblesses » de celui présenté et l'absence de diagnostic partagé.

Nous avons choisi de nous réunir le 12/12/2021 pour proposer des modalités de concertation avec les habitants à inscrire dans l'avenant N° 2 de façon officielle. En cela ils refusent de se positionner en « porte-paroles » ce qui serait bien évidemment tout à fait contraire au principe qui les a amenés à pétitionner, puis se rassembler.

Nous avons pour faire cette proposition intégrer le calendrier annoncé dans le calendrier présenté lors de la réunion publique fixant au 1er Semestre 2022 la signature de l'avenant N°2

Nous proposons donc que soit intégrés à l'avenant N°2 le texte suivant :

L'avenant N° 2 de la Convention NPNRU 2 pour la Rabaterie fixe un cadre financier qu'il conviendra de préciser à l'issue de modalités de prise en compte des besoins habitants, présentés ci-après.

Faire des habitants les acteurs du renouvellement de leur quartier est une priorité. Cela pourra se traduire par des actions visant à :

- Aller vers des services et prestations mieux adaptées aux besoins du quartier,
- Faire participer les habitants à l'élaboration des diagnostics et des projets. Il convient de rechercher à ce que ce soit eux les bénéficiaires des nouvelles activités (commerces, logement en accession à la propriété sociale, emplois pérennes et d'insertion)
- Faire participer les habitants à la réalisation et à la gestion de la vie de leur quartier.
- Concevoir tout projet à partir d'une co-construction entre habitants, élus et techniciens. La place de chacun est essentielle pour définir des projets réalistes et financièrement réalisables

Ces principes sont aussi ceux qui trouvent une continuité dans le Contrat de Ville dont la négociation va s'ouvrir en 2022.

La Concertation préalable à la Signature de l'avenant N°2

Le Conseil de la Métropole Tours Val de Loire a délibéré le pour ouvrir cette concertation immédiatement et qui devra se clore au plus tard à la fin du 1er Semestre 2022..

Pour satisfaire à ce préalable la Métropole Tourangelle prévoit :

- La mise à disposition du public d'un dossier, avec un registre pour le recueil des avis-
- Une réunion publique en juin en présence des signataires de l'avenant

Le dossier sera mis à disposition pour consultation et avis dans une cellule commerciale du centre commercial dont la démolition est programmée et en mairie de Saint-Pierre-des-Corps.

Constitué d'un plan du périmètre de projet soumis à la concertation, d'une présentation générale du secteur de la Rabaterie, d'un document de synthèse des objectifs du projet de renouvellement urbain et des actions prévues détaillées. Il sera accompagné d'un cahier destiné à recueillir leurs avis, remarques et propositions

Le bilan de la concertation sera présenté, à la population avant la signature de l'avenant qui sera proposé ensuite au Conseil de la Métropole.

Pendant toute la durée du NPNRU 2

Une méthode locale au service d'une nouvelle « fabrique de la Ville » et de la citoyenneté

La concertation et la participation des habitants dans le cadre du NPNRU a une ambition double qui s'inscrit délibérément dans un temps long. C'est celui de la transformation de la ville en profondeur. Mais c'est aussi un temps ponctué d'épisodes, qui requiert un positionnement du dialogue public le plus en amont possible.

Dans un premier temps, pour faciliter l'expression plurielle des usagers et habitants et d'en montrer la valeur, un **cahier de recommandations habitants** sera installé. Son objectif est de compiler les avis et les propositions des habitants et usagers dans un même document en lien avec le projet NPNRU.

Ce cahier a vocation à marquer des étapes et se développer au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet. Il sera remis par l'équipe (*à définir par les signataires de l'avenant*) dédiée au projet à tout professionnel ou prestataire oeuvrant dans le cadre du renouvellement urbain. Il a vocation à se développer et se préciser tout au long du projet formant ainsi la « mémoire vive » de la participation des habitants.

Il suppose également de faciliter la tenue de **temps de rencontres et d'échanges** au cours desquels l'expression du plus grand nombre est facilitée, où chacun peut faire valoir ses avis, réagir, compléter, amender, exprimer des inquiétudes ou des souhaits.

Plus largement, l'objectif est également de réunir les conditions nécessaires à un dialogue public et permanent relatif au NPNRU et à la fabrique de la ville de demain.

Cette ambition nécessite des outils destinés à mieux appréhender la ville, ses enjeux et potentiels, les possibilités de développement futurs mais aussi, plus largement, les enjeux de demain en matière de développement durable, de mobilité, de développement métropolitain, notamment.

Ateliers, formations, échanges d'expériences, présence sur site (équipe dédiée au projet) permanence d'élus) est nécessaire car c'est par cette appropriation des projets, savoirs et problématiques que peut s'entretenir le débat et l'expertise habitante. Ces activités seront mise en place en partenariat avec la Maison de Projets de la Métropole Tourangelle et le Centre de Ressources Politique de la Ville.

Enfin, tous les 6 mois des réunions publiques seront organisées en vue de faire le point sur les avancées du projet de renouvellement urbain et intégré les actions devant voir le jour.

Veuillez, agréer, Messieurs l'expression de nos salutations distinguées.

AIT-MOHAMED Abd-El-Kader



Pour les signataires et leurs soutiens
rabaterie@tou-te-s.org
07 77 96 61 40